

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Bureau Métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 23 juin 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame BELHADEF

Convocation envoyée le 17 juin 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 44

Nombre de membres en exercice : 44

Nombre de présents participant au vote : 32

Nombre de procurations : 5

### **Membres présents :**

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Christine MARTIN	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN-GENDRE	
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

### **Membres absents :**

Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Océane CHARRET-GODARD pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Monsieur Lionel SANCHEZ	Monsieur Guillaume RUET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
Monsieur Patrick BAUDEMONT	
Madame Monique BAYARD	

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**

**UFR Sciences de santé - Projet SIMLIFE - Technologie de simulation en Santé Numérique – Demande de subvention d'équipement**

L'UFR des Sciences de Santé de l'Université de Bourgogne soutient un projet dénommé « SIMLIFE » porté par le Pr Nicolas Cheynel, chirurgien au CHU Dijon-Bourgogne et professeur d'anatomie, qui consiste en un important programme de modernisation / numérisation du laboratoire d'anatomie dont il est directeur.

Le cœur de ce programme est constitué de la technologie SIMLIFE qui est une méthode de simulation numérique de haute technologie à destination des chirurgiens en formation initiale ou continue, ou à destination des chirurgiens experts (cf en annexe la présentation du projet SIMLIFE). Basé sur le nouveau paradigme pédagogique « du corps au pixel », SIMLIFE fait évoluer le laboratoire d'anatomie dijonnais via le déploiement de différents dispositifs : captation numérique, table de dissection virtuelle, casques de réalité virtuelle (holographie), connectés aux différents réseaux. Mis en œuvre dans les principaux laboratoires d'anatomie dans le monde, SIMLIFE se présente sous la forme d'un module électro-technique couplé à un logiciel numérique permettant de recréer, sur des corps donnés à la science, des conditions physiologiques de circulation sanguine et de respiration très proches du réel (technologie homologuée dans le respect des lois de la déontologie et de l'éthique).

L'acquisition de cette technologie (127 K€) viendra enrichir le panel des techniques de simulation médicale à disposition des professionnels de santé sur le site hospitalo-universitaire de Dijon. Cette plateforme constituera un élément majeur d'attractivité pour les internes et donc pour la dynamique du grand campus dijonnais soutenue par le Technopole Santenov, notamment dans le cadre du projet de l'UFR Sciences de santé candidat à l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir en Santé numérique.

Par courrier du 26/04/22, le Professeur Cheynel a sollicité Dijon Métropole pour un cofinancement de cet équipement à hauteur de 50 128 € aux côtés de la Région Bourgogne-Franche-Comté (57 466 €) et un autofinancement de 20 000 € sur un budget total de 127 594 € TTC. Le Doyen de l'UFR Sciences de santé et le Président du Comité Médical d'Etablissement du CHU Dijon-Bourgogne soutiennent ce projet (C.F courriers de soutien en annexe).

Cette subvention de 50 128 € est inscrite au budget prévisionnel 2022.

**LE BUREAU,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **d'attribuer** à l'UFR des Sciences de santé de l'Université de Bourgogne, une subvention de 50 128 € au titre du renforcement de la filière de formation en Santé Numérique du territoire ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision, et à signer tous actes et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN      POUR : 37                                      ABSTENTION : 0  
                  CONTRE : 0                                      NE SE PRONONCE PAS : 0  
                  DONT 5 PROCURATION(S)